

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Mercredi 29 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Melle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M.M CASASOPRANA, GABRIELLI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M.M D'ORAZIO, RUAULT, MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PANTALONI	à	M. GABRIELLI
Mme PASQUALAGGI	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	Mme TOMI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FENOCCHI	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, Adjointes au Maire, Mme PASTINI, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	34
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 29 Juillet 2009

Délibération N°2009/ 148

Programmation du théâtre municipal 2009-2010.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La programmation du théâtre municipal s'inscrit dans la politique de développement culturel voulue par la ville qui s'articule autour du Spectacle vivant élaboré autour de la saison, de la Lecture publique, avec la Bibliothèque et les médiathèques, du Patrimoine avec les Musées, la candidature au label Ville d'art et d'histoire et bientôt les arts visuels avec l'ouverture de la salle d'exposition de l'Espace Diamant.

Les initiatives publiques que suscite le développement culturel d'un territoire est un enjeu majeur pour la ville : le projet culturel se met progressivement en place, fédère les énergies, contribue à réduire les inégalités d'accès aux arts, soutient les projets locaux dans un souci d'exigence et de pluralisme, tisse des liens entre culture et action sociale, culture et tourisme, culture et éducation populaire, culture et aménagement de l'espace public. La ville dans sa volonté d'approfondir le processus démocratique et la citoyenneté s'attache à favoriser la cohérence et la transversalité de sa politique culturelle et à la rendre plus visible.

Le service public se doit de garantir aux citoyens l'existence d'une réelle offre artistique qui lui permette de développer son esprit critique et son goût. Cette offre plurielle ne doit pas exclure des genres artistiques, *à priori*, et le critère essentiel de choix doit être guidé par la reconnaissance d'une démarche exigeante. Cette offre, dont on sait qu'elle n'est pas accessible à tous, doit être assortie d'une action de fond de médiation et d'éducation.

Le Projet Artistique du Théâtre Municipal :

En matière de spectacle vivant la programmation du théâtre municipal en est l'élément structurant. Les axes du projet artistique se déclinent autour de :

- La consolidation de la politique de soutien à la création, en renforçant l'aide aux productions insulaires et plus particulièrement aux nouveaux talents et aux propositions en langue corse. (politique de coproduction, de résidences). Le soutien à la création crée une dynamique artistique essentielle, qui permet de construire une identité territoriale ouverte et porteuse d'échanges.
- Le développement de la programmation en direction du jeune public.
- La recherche de nouvelles modalités de rencontre avec le public.
- La diffusion de spectacles de répertoire et « grand public ».
- La démocratisation de pratiques culturelles et l'élargissement des publics : la lutte contre les effets discriminatoires d'un modèle social dominant exige la mise en œuvre de mesures cumulatives dont l'éducation artistique est le socle fondateur par :
 - La mise en place d'actions de sensibilisation, d'initiation, de formation et de pratiques artistiques par la réalisation d'ateliers, de stages, de rencontres animés par les artistes invités.

-Une stratégie de promotion, de fidélisation et une politique tarifaire envers l'ensemble de la population.

-Une politique de partenariats avec les relais socio-éducatifs et associatifs.

-Un soutien aux projets associatifs et le développement du partenariat avec les acteurs culturels.

-Un plan d'éducation et de sensibilisation artistique, élaboré avec l'éducation Nationale, la jeunesse et les sports, les différents services compétents de la ville (jeunesse, contrat de ville, services sociaux et scolaires).

La Programmation :

La programmation du théâtre offre chaque saison au public ajaccien un choix varié de formes classiques ou inédites reflétant les grands courants de la création d'aujourd'hui et laissant une large part à l'expression d'artistes corses. C'est autour de la diffusion des spectacles que s'organisent les actions de sensibilisation, d'initiation, de formation aux pratiques artistiques, que se mettent en place des projets pédagogiques, des rencontres avec des artistes, permettant d'élargir et de fidéliser les publics à partir de propositions artistiques diversifiées et de référence, de renforcer les partenariats avec les associations de la ville, de développer les pratiques de chacun.... La fréquence et la permanence sont les conditions nécessaires pour un réel développement des pratiques culturelles actives des ajacciens.

Depuis janvier 2006 la programmation s'organise « hors les murs » dans les espaces disponibles (Aghja, Palais des Congrès, salle de spectacle de la CCAS, Le Lazaret,) et nous conduit aussi à investir plus régulièrement des lieux nouveaux en particulier la salle de la compagnie Locu Teatrale ou les autres établissements municipaux (Maison de quartier, bibliothèques, écoles). Cet « éclatement » dans l'espace décourage les spectateurs et cela nous conforte dans la certitude que ce type de programmation – alliant la présentation d'artistes reconnus, de têtes d'affiche, de talents émergents, de formes innovantes ou plus conventionnelles – répond à une attente des différentes couches de la population ajaccienne.

La saison d'un théâtre Municipal qui assure une mission de service public se doit néanmoins de plutôt privilégier l'exposition de formes qui ne sont pas soutenues par le "marché" et ce principe doit permettre de trouver un équilibre entre la création - acte spontané, qui ne répond à aucune forme connue donc à aucune demande sociale préalable formulée - et la nécessaire appropriation de ces œuvres par les publics.

Les principes de pluralisme et de diversité des esthétiques et le souci d'exigence dans la qualité artistique, guident les choix effectués.

Saison 2009/2010 :

La saison qui s'annonce sera une « saison de transition » puisque dans l'attente de la réouverture de l'Espace Diamant prévue en janvier 2010 (Il a été assuré que les travaux seraient terminés le 30 Novembre et qu'ainsi le mois de décembre sera consacré à l'installation et aux tests à effectuer sur l'ensemble des matériels techniques) la programmation continuera à se faire pour quelques mois « hors les murs ».

Réouverture de l'Espace Diamant :

L'ouverture de la salle de l'Espace Diamant va permettre de réaliser la saison dans un lieu unique, situé au cœur de la ville et bénéficiant d'un espace scénique équipé et performant remédiant à la situation précédente contraignante et coûteuse. Cette solution, dans l'attente de la rénovation du Kallisté, a néanmoins modifié quelque peu le projet artistique initial de ce lieu qui avait été, au moment de la rédaction du programme, pensé autour de l'audiovisuel et des arts plastiques. Cette salle était auparavant aussi largement mise à

disposition des associations de la ville et devra prendre en compte cette utilisation. L'utilisation multiple de la salle de spectacle, envisagée en raison du faible équipement infrastructurel de la ville nécessite d'étudier l'adéquation entre l'amplitude horaire et le contenu du projet global à développer. Outre la programmation du Théâtre et le cycle de conférences pourront être accueillis dans cet espace:

- Les manifestations organisées par d'autres services municipaux (surtout à partir de la rentrée 2010) (Conteurs dans la ville, ou concerts de l'école municipale de musique, de l'ENMD, par exemple ...)
- Les événements cinématographiques et la programmation régulière de séances art et essai, les opérations d'éducation à l'image en partenariat avec l'Education Nationale (en particulier Ecole et Cinéma) et cela en raison de la carence des exploitants de salles privées.
- Les associations de la ville ou des porteurs de projets privés. L'ancienne salle des congrès était en effet utilisée quasi exclusivement par les associations de la ville qui attendent impatiemment sa réouverture en raison du coût de location très élevé des espaces du Palais des congrès.

La saison de spectacle vivant sera composée différemment en raison des nombreuses activités qui se dérouleront dans la salle, étant donnée la jauge (325 places) le doublement de certaines représentations théâtrales sera organisé. En ce qui concerne les « têtes d'affiches » dans le domaine musical, il est proposé (puisque les propriétaires du cinéma Empire, ne semblent pas vouloir accéder à la demande de réhabilitation de leur salle) d'organiser leur venue durant la saison estivale au Casone (ou autre lieu de plein air) où la jauge permet de satisfaire un nombre important de spectateurs et d'ainsi légitimer les fonds publics affectés à ces dépenses (dans le cadre du projet du Festival Duophonies si celui-ci est définitivement retenu par la direction municipale, ainsi les deux ou trois concerts organisés habituellement dans le cadre de la saison pourraient y être intégrés et inclus dans l'abonnement de la ville).

La disponibilité d'un espace municipal impose que le partenariat avec les deux autres lieux de diffusion : Aghja et Locu teatrale soit redéfini sans envisager de mettre fin à des actions conjointes qui diversifient et augmentent l'offre culturelle (d'autant que certaines propositions artistiques se révèlent plus adaptées à telle ou telle structure : plateau jauge etc) La collaboration sera poursuivie sous d'autres formes en conservant les « opérations communes » avec l'Aghja qui permettent la rencontre de différents publics et renforcent la complémentarité des programmations et offrent aux ajacciens un panorama riche des productions artistiques contemporaines corses ou de l'extérieur. En ce qui concerne Locu Teatrale le partenariat sera conforté, afin assurer la pérennité de ce petit lieu de proximité, autour de petites formes (contes, poésies, monologues, soirées musicales, vèghje) mettant en valeur la production en langue corse des artistes insulaires.

La saison se décompose ainsi :

Théâtre : 18 spectacles dont 2 résidences de création

La présentation d'un travail d'atelier

7 rencontres autour des arts de la parole (jeudi à Locu Teatrale)

1 spectacle de Cirque (Cie extérieure)

(9 compagnies corses, 9 compagnies extérieures).

Musique : 11 concerts dont 3 musique du Monde ,4 musiques corses, 1 chansons et 4 musique classique auxquels s'ajoutent 6 dimanches en Musique

Danse : 7 spectacles plus une scène ouverte au CJBC, (3 Cies extérieures ,4 Cies corses)

Jeune public : 9 spectacles dont 3 en partenariat avec les JMF, 18 représentations dont 9 pour le public scolaire, (2 compagnies corses, 7 extérieures) plus deux spectacles de danse qui se dérouleront dans les écoles dans le cadre de la semaine Danse à l'école.

Il est à noter que plusieurs spectacles tout public concernent le jeune public : les spectacles avec marionnettes tels que Davia et le Bourgeois Gentilhomme ainsi que Pesci Anguila.

Coréalizations : 2 spectacles seront accueillis.

Partenariats : 7 partenariats seront mis en place ;

Nombre de spectacles proposés : 57

Plusieurs évènements jalonnent la saison prochaine :

L'inauguration de l'Espace Diamant :

Les 8 et 9 janvier 2010 la salle ouvrira ses portes au public, il est proposé après l'ouverture officielle et la présentation à la presse le 8 dans la journée qui se terminera par le concert d'Antoine Ciosi, d'organiser le samedi 9 une journée « Portes ouvertes » où les visiteurs découvriront le lieu accompagnés par des animations musicales (Trio gristi, Jo Carboni, Paul Mancini Quartet, Caramusa,...) qui se conclura par une soirée festive autour de concert du groupe Dopu Cena.

La semaine des Ecritures Contemporaines :

Elle sera consacrée cette année à deux auteurs- metteurs en scène corses qui portent un regard singulier sur leur île : Francis Aïqui et Noël Casale. Chacun d'entre eux écrit pour le théâtre des textes qui disent la corse d'aujourd'hui et ouvrent un débat.

« Les Frères Corses » seront repris pour deux représentations à l'Aghja, et à l'occasion de la présentation de « La plus belle disaient déjà les grecs.. » (4 spectacles de Noël Casale) qui est un programme composé de trois petites formes qui seront présentées durant une semaine dans divers lieux de la ville) est invité un compagnon de travail Xavier Marchand et sa Cie Lanicholacheur qui travaille aussi sur la création de petites formes transportables allant à la rencontre du public dans des lieux inattendus.

Ainsi cette semaine se déclinera autour d'une thématique : Regards d'auteurs sur la Corse et d'une forme (les spectacles réalisés avec un deux ou maximum trois comédiens) qui interroge la question de la représentation dramatique aujourd'hui.

Dans ce cadre seront organisés des rencontres/ débats et des conférences.

La Semaine « Bleu Conrad »

Joseph Conrad est un des auteurs majeurs du début du XX^{ème} siècle un peu méconnu, grand navigateur il a rencontré sur son chemin un Capitaine Cap corsin Dominique Cervoni qui lui a inspiré un personnage d'un de ses ouvrages. Maddalena Antoniotti Rodriguez a écrit un texte « Bleu Conrad » relatant la relation de cet auteur à la mer, la méditerranée, la Corse en racontant son séjour sur l'île. Elle a aussi réalisé une série de photos et d'œuvres picturales à ce sujet. Pour accompagner une exposition d'une semaine de ces œuvres des conférences, des films, des débats seront proposés ainsi qu'une lecture mise en espace par Jean -Yves

Lazennec d'une partie du texte Bleu Conrad.

Week-end Danse : Danse en l'île :

Durant de nombreuses années un festival de danse animait la fin de saison à Ajaccio , pour renouer avec cette pratique et initier un projet qui sera développé dès 2011 (Festival fin mai autour de la danse mais aussi des nouveaux langages scéniques pluridisciplinaires) et permettre aux compagnies professionnelles corses de rencontrer un large public mais aussi des programmeurs susceptibles de les inviter dans leurs structures. Durant deux jours les quatre créations des Cies Corses seront présentées au public et à des professionnels invités à cette occasion. Un Pass, à tarif préférentiel permettant d'accéder aux 4 représentations, sera mis en place.

L'ensemble des autres activités qui seront réalisées autour de la saison (actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques, programme spécifique autour de la langue et de la culture corse, cycle de conférences...) feront l'objet de délibérations qui seront présentées au Conseil Municipal du mois d'octobre 2009.

Programmation détaillée :

Théâtre

Résidences de création : Deux nouvelles Cies animées par de jeunes artistes ajacciens réaliseront leur premier projet de création :

Ecrits de Jim Morrison, Cie Pascal Tagnati, mise en scène Jean Pagni

Manque, de Sarah Kane, Cie Acquarius, mise en scène Antonia Buresi - opération commune avec l'Aghja

Diffusion :

Répertoire :

A la recherche du temps perdu de Marcel Proust, Adaptation : Adeline Defay
Avec : Bernadette Lafont, Robin Renucci et Xavier Gallais

Baruffe Bastiace, de Guy Cimino d'après C Goldoni Cie U Teatrinu. Mise en scène Guy Cimino

Nouvelles de L Pirandello, Cie Neneka. Mise en scène François Orsoni opération commune avec l'Aghja

Le Bourgeois Gentilhomme, d'Après Molière. (marionnettes): Cie Agence de Voyages imaginaires. Mise en scène Philippe Car opération commune avec l'Aghja

Les Frères Corses, Cie Théâtre Point. Adaptation et mise en scène de Francis Aïqui opération commune avec l'Aghja

Contemporain :

Davia, de Amina Alaoui et Guidu Benigni.. Direction artistique : Toni Casalonga théâtre National de la Marionnette de Prague

Pesci Anguila création et mise en scène de Orlando Forioso, Cie TeatrEuropa

La vie devant soi, (4 Molières 2008) d'après le roman de Romain Gary mise en scène Didier Long avec Myriam Boyer

Occident, de Remy de Vos. Cie Théâtre Alibi, mise en scène :François Bergoin

Danielle Casanova, Cie Locu teatrale. Mise en scène Marianne Nativi

Dans le cadre de la semaine des Ecritures contemporaines :

La plus belle disaient déjà les grecs de Noël Casale (4 pièces : Liberty Valance, Forza Bastia, Bastia l'hiver, Reprise d'un triomphe)

Le crépuscule des clochards de R Federman Cie Lanicholacheur mise en scèneXavier marchand

Premier amour de S Beckett Cie Lanicholacheur mise en scèneXavier marchand

Tous tant qu'ils sont de S Joubert Théâtre des Bernardines,mise en scène S Joubert.

Voyages de Eve Bonfanti et Yves Hunstad. Cie La Fabrique imaginaire. Mise en scène Eve Bonfanti opération commune avec l'Aghja

Tragédie comique de Eve Bonfanti et Yves Hunstad. CieLa Fabrique imaginaire. Mise en scène de Eve Bonfanti et Yves Hunstad opération commune avec l'Aghja

Les jeudis à Locu Teatrale : 7 soirées autour de lectures, poésies, contes et petites formes en langue corse (prog en cours)

Lectures mise en espace :

14/18 : Lettres des Balkans : Lecture, Théâtre Point. Mise en scène Francis Aïqui.

Présentation de l'Atelier Mémoires du Présent, sur le thème des villes du monde. Direction : Noël Casale.

Bleu Conrad d'après Maddalena Antoniotti Rodriguez Cie Main d'œuvre mise en scène de Jean-Yves Lazennec

Cirque

Marie-Louise, Création de la Cie L'Eolienne. Ecriture et mise en mouvement Sophie Caillon

Musique

Classique :

Ensemble instrumental de Corse : programme autour de Frédéric Chopin

Chorale Coup de cœur, création avec Agnès Amati, chanteuse lyrique soprano.

Ensemble Instrumental de Corse : programme Lyrique

Les Dimanches en musique : 6 concerts (Orfeu isulano, Trio Elixir, asso clavecin etc)

Du monde :

Gulkan Kaya, dans le cadre de l'année de la Turquie. Une des plus belle voix turque.

Conservatoire de Milan. Dans le cadre des Jeunesses Musicales de Méditerranée, festival itinérant en Corse.

Mayra Andrade, chanteuse du Cap Vert.

Corse

Cinqui Sò, présentation de leur dernier album :

Vaghjime

Antoine Ciosi

Dopu Cena

Chanson

Emily Loizeau

Danse

Correspondances. contemporaine, africaine, hip hop... Cie Georges Momboye.

Isabelle Ciaravola, danseuse Etoile, & les danseurs de l'Opéra de Paris

Junior Ballet du Conservatoire de Paris, Programme Classique

Dans le cadre de la plateforme Danse en l'île

- **L'Eau debout** de Michèle Etti. Cie Vialuni

- **Paysage 3**, création d'Hélène Taddei Lawson. Cie Art Mouv'

- **Double jeu**, création de Pat O'bine et Jean-Michel Ropers. Cie Creacorsica

- **L'invitation** création de Véronique Asencio, Cie Di u passu a u versu

Jeune Public

Baroqu'and roll, Jeunesses musicales de France. Initiation à la musique

Sacrées sorcières //

La Boite Noire //

Semaine Danse et Enfance, proposée par la Cie Creacorsica dans les écoles de la ville.

2 spectacles Les couleurs de La planète grise et le Parcours + Ateliers

Semaine Jeune public. opération commune avec l'Aghja, avec 3 spectacles et des ateliers (Début vacances de Noël) :Le quartier en Chantant Cie Pompougnac ,1 spectacle proposé respectivement par Point de suspensions et Cirko.

Le Petit Prince de A. de Saint Exupéry. Théâtre des trois hangars

Les Chapeautés, création de Paul Grenier d'après L Carroll « Alice.. ». Cie Le thé à trois

Ali Baba, théâtre / film. Cie la Cordonnerie

Coréalisations :

Jean-jacques Gristi Trio : concert Jazz

Gelsomina de P Dupoyet par Marie-Joséphine Susini , Théâtre

Partenariats :

8 heures pour la solidarité avec la LDH spectacle /Donnisulana & Guy Bedos (Sous réserve)

Avec L'association AOC :

Astor Piazzolla Tango Musique/danse

Les Bonimenteurs, Humour

Mary Poppin'S, Comédie musicale.

Avec Key Prod :

Calogero /Chanson

Autre chanteur à déterminer.

Avec Latinità :

Jazz in Flamenco :Danse/Musique

Le budget prévisionnel de ce programme s'établit comme suit :

d'octobre à décembre 2009 : **56000€**

de janvier à juin 2010 : **280 000€**

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

d'approuver la programmation de spectacle vivant pour la saison 2009/2010

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

Le CONSEIL MUNICIPAL

**ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI Adjointe déléguée
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 27 Juillet 2009

APPROUVE

**à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés**

la présente proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre Municipal saison 2009/2010,

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

DIT

que les crédits sont prévus au budget 2009 et proposés à l'inscription du budget 2010 et les dépenses imputées article 6232, chapitre 11, fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI.